

Sont réputées appartenant à l'interprofession (INTERPRO) les entreprises dont la convention collective applicable ne désigne aucun organisme paritaire collecteur agréé comme destinataire de leur contribution à la formation professionnelle continue et cotisant à l'AGEFOS PME Ile-de-France.

## FORMATIONS SÉLECTIONNÉES PAR AGEFOS PME ILE-DE-FRANCE

AGEFOS PME a sélectionné un grand choix de formations répondant aux principaux besoins des TPE/PME dans les domaines de l'informatique, la bureautique, les langues, le commercial, le management, le web/digital... et sur toute l'Ile-de-France. Ces formations bénéficient de conditions de financements avantageuses.

- Toutes les entreprises de moins de 11 salariés peuvent bénéficier de cette offre, quel que soit le montant de leur cotisation formation.
- Frais de participation de **50€ HT** / jour de formation / stage / personne, à la charge de l'entreprise.

**Nouveau :** Toutes les formations sur le **web/digital** bénéficient de conditions de financement particulières :  
Gratuité pour les entreprises de moins de 11 salariés + remboursement des salaires des stagiaires à hauteur de 13€/ heure de formation



 Inscriptions en ligne et démarches simplifiées sur [www.acces-formations.com](http://www.acces-formations.com)

## FORMATION INDIVIDUELLES

Les actions de formation individuelles sont des formations dispensées par un organisme de formation externe de votre choix, sous réserve du caractère imputable des actions de formation qui sera apprécié par nos services.

AGEFOS PME Ile-de-France finance les actions de formations individuelles selon les modalités suivantes :

- **Financement des coûts pédagogiques**  
AGEFOS PME prend en charge **60%** des coûts pédagogiques. Le solde (40%) reste à la charge de l'entreprise.
- **Remboursement des salaires**  
Forfait de **8 €/h** versé à l'entreprise à l'issue de la formation réalisée pendant le temps de travail et à condition que l'entreprise ait opté pour la subrogation de paiement (cas général).
- **Pas de limite dans le nombre d'inscriptions ou de formations**

### Vous avez un projet formation ?

Pour toute question ou conseil pour optimiser le financement de vos formations et faciliter ainsi le départ en formation de vos salariés, un numéro unique : **01 69 112 100**

**Modalités d'inscription :** adressez votre dossier complet (demande de prise en charge + programme de formation) à  
 AGEFOS PME Ile-de-France, Délégation TPE – TSA 11163 – 91916 Evry Cedex 9

**⇒ Tout dossier concernant une action de formation doit nous parvenir un mois avant le début de la formation et, en fin d'année, avant le 1er décembre.**